



Recupération affaires personnelles

Par **lemuitri**, le **10/12/2012** à **10:21**

bonjour,

Avec mon amie ,on projetais de vivre , dans l'appartement loué à son nom; Hélas celà fut de courte durée ,pas même le temps de m'y installer officiellement, notre relation s'est vite dégradée...(celà fait 15 jours)je voudrai recupérer mes affaires: chambre à coucher, table, frigo.,ordinateur...; Elle repousse régulièrement le moment et ne semble pas enclin à me les restituer...j'ai toujours mes clefs de l'appartement mais j'aurais voulu faire celà en sa présence...lorsque je lui ai dit que je viendrai alors chercher mes affaires elle ma menacé de poursuites pour violation de domicile...est-ce possible ? merci de me conseiller.
salutations.lemuitri

Par **cocotte1003**, le **10/12/2012** à **11:12**

Bonjour, commencez par lui envoyer une LRAR pour lui fixer un rendez-vous en présence de témoins et avec les factures. En cas de problème,vous pouvez vous présenter avec un huissier. effectivement vous ne devez entrer seul dans son domicile, cordialement